

## Attestation de conformité

Je soussigné : **Robert Gerle**,

agissant en qualité de directeur de la société : **JAEGGI Hybridtechnologie AG**

dont le siège est situé à : **Hirschgässlein 11, CH 4051 Basel**

atteste que le refroidisseur sec hybride type **HTK** suivant l'arrêté du 14 décembre 2013 pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement rubrique 2921 soumis à enregistrement, a un taux d'entraînement vésiculaires inférieur à 0.01% du débit d'eau en circulation dans les conditions de fonctionnement nominales de l'installation en mode humide (Charges massiques de l'air < à 6.4 t.h/m<sup>2</sup>)

Fait à Bâle le 01 février 2015

  
Robert Gerle